

Si grande qu'elle soit, la douleur se tempère,
Quand on mêle ses pleurs aux larmes de son père ;
Saint Pontife, le Ciel, — preuve de son courroux !
Le Ciel, en ce moment, te séparerait de nous.
Si tu savais combien la Ville de Marie
A réclamé de fois ta présence chérie,
Sans doute que ton cœur en serait soulagé,
Car le brutal fléau t'a Toi-même outragé.
Ni ta rare vertu, ni ta dignité sainte
Ne t'ont mis à l'abri de sa cruelle atteinte.
Pourtant l'Autel sacré de la Mère de Dieu,
L'apôtre qui reçut la garde de ce lieu,
Les restes vénérés du Pontife Lartigue,
Tout au fleuve de feu devait mettre une digue ;
Il est vrai, mais le Ciel, d'un avis différent,
Voulut que, retrempé dans les eaux du torrent,
Ton courage, toujours et si ferme et si calme,
D'un martyr nouveau te méritât la palme.

Lorsqu'envoyé d'en-haut, l'Ange exterminateur
Vint briser d'Israël le fier dominateur,
Dans la fatale nuit son glaive ne fit grâce
A nul des premiers nés de l'infidèle race,
Mais épargna les lieux dont le sang de l'agneau
Avait marqué la porte et son double poteau.
Il est dans Montréal deux asiles de vierges
Qui, de l'Ange de feu, n'ont pas senti les verges.
L'un d'eux veille à l'honneur de la Pudicité,
Dans l'autre, règne en paix, la douce Charité.
Déjà le dur fléau que la rage transporte
De l'un et l'autre asile avait touché la porte,
Quand soudain, détournant son cours impétueux,
L'Ange exterminateur passe respectueux.

Mais voici que la Nuit, au lieu de nos désastres
Nous donne à contempler la lumière des astres ;
Enfin notre tyran, las de nous torturer
Va du moins cette nuit, nous laisser respirer.
Non... il faut qu'à nos yeux sa fougue opiniâtre
Joue un drame nouveau sur un nouveau théâtre ;
Non, c'est trop peu pour toi, sépulcre dévorant
D'avoir enseveli le faubourg Saint-Laurent ;
Ta rage insatiable exige une autre épreuve,
Tu veux, en embrasant les bords de notre fleuve,
Voir si ses grandes eaux pourront venir à bout
De te faire laisser une maison debout.

Cependant les torrents d'une épaisse fumée,
Au loin, de nos malheurs portent la renommée ;
D'une calamité ce signe non trompeur
Dans tous les cœurs humains, réveille la stupeur.
Bientôt, pour soulager tout un peuple en détresse
De toutes parts on vient, on accourt, on s'empresse.
La spontanéité de ces secours offerts
Calme déjà les maux que ce peuple a soufferts :
Les uns, de leurs trésors prodiguant l'assistance
Donnent des vêtements et de la subsistance ;
D'autres, sans exiger de sordides l'yers,
Invitent leurs amis dans leurs propres foyers.
La coutume d'ouvrir la porte hospitalière
Chez nos concitoyens de tous temps familière
En offrant un refuge au pauvre incendié,
Le soustrait à l'affront de l'avoir mendié.
En dépit, toutefois, d'offres si généreuses,
Que de familles, Ciel ! encor bien malheureuses !
Réduites à loger sous d'étroits pavillons ;
Sans autres vêtements que de légers haillons,
Il leur faut, promenant leur timide indigence,
De la pitié publique implorer l'indulgence.
D'asile, d'aliments, ces pauvres dénués,

L'œil affligé les voit pâles, exténués ;
Et, pour mettre le comble aux maux de l'incendie,
Arrive, à pas pressés, la triste maladie.
Dans Montréal, jadis si joyeux, si bruyant,
Règne, comme au désert, un silence effrayant ;
Des innocents plaisirs les douceurs disparues
Ne laissent plus couler que les pleurs dans nos rues.
Pauvre ville, naguère opulente Cité,
Te voilà donc réduite à la mendicité.
Consternée, abattue après un coup si rude,
Reprendras-tu jamais ta première attitude ?
Où tu la reprendras ; ce légitime espoir
Ton courage et ta foi nous le font concevoir.
Mais il faut que ton peuple, à son Dieu plus fidèle
De plus pures vertus se montre le modèle.
Il faut purger tes murs des livres immoraux
Que l'Enfer te vomit par ses noirs soupiraux ;
Bannir loin de ton sein ces exécrables drames
Qui n'attirent sur toi que des scènes de flammes ;
Veiller avec un soin encor plus spécial
Sur la moralité de ton corps social,
Et ne plus exposer ta tête pécheresse
Aux trop sensibles coups de la main vengeresse.
Alors, qui peut du ciel connaître le secret ?
Qui sait si, respectant le sévère décret,
Qui jusqu'au dernier rang te condamne à descendre,
Tu ne sortiras pas plus belle, de ta cendre ?

LECTURE DE L. W. MARCHAND, Ecr., Avocat
sur l'heureuse influence des Cabinets de Lecture,

et l'influence funeste des mauvais Romans,

le 17 Mars 1857.

Messieurs,

Le 16 février dernier, à pareille heure, une assemblée nombreuse et brillante, composée des membres les plus marquants du Clergé, du Barreau, de la classe Marchande et Industrielle, se réunissait dans cette même enceinte. Tous avaient obéi à l'impulsion de nobles sentiments, d'une pensée généreuse et patriotique. Ces sentiments, cette pensée, exprimés d'une manière éloquente, développés dans l'abondance du cœur, au sein de cette réunion, après y avoir ému délicieusement un auditoire distingué, trouvèrent de l'écho, au dehors. Avec quel plaisir n'avons-nous pas vu les brillants discours qui furent prononcés dans cette soirée littéraire, dont le souvenir durera aussi longtemps que l'œuvre salutaire dont elle fut l'inauguration !

Pénétré des idées grandes et élevées que ces discours renfermaient, je voyais déjà la nouvelle Institution grandir, dans l'enceinte de notre ville d'abord, puis étendre son influence bienfaisante dans toutes les parties du pays. Je pensais à l'énergique impulsion qu'elle ne tarderait pas à donner au mouvement intellectuel qui, plus que jamais, se fait sentir parmi nous. Je me plaisais à considérer quel secours puissant cette Institution pourrait fournir plus tard à l'honorable Surintendant de l'Instruction dans l'accomplissement de la tâche importante qui lui a été dévolue pour le bonheur du Bas-Canada. J'admirais les facilités qu'elle offrirait à l'exercice de l'Apostolat laïque, cette sublime théorie qui a été si bien développée par M. le Supérieur du Séminaire. Enfin je songeais à la joie que de si beaux résultats feraient éprouver au pieux Directeur du Cabinet de lecture Paroissial, de ce digne et vertueux prêtre qui après avoir conçu le